

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 28 mars 2024

**Fermeture définitive de l'usine Les fruits de mer de l'Est-du-Québec :
les élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent blâment le gouvernement fédéral**

Réunis à Rivière-du-Loup le mercredi 27 mars dernier, les membres de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent ont décrié l'approche en vase clos d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, qui cause la fermeture d'une usine installée à Matane depuis près de 60 ans et la mise à pied de 55 Matanais et Matanaises.

La décision d'Immigration Canada d'imposer sur le champ une demande de visa de travail aux employés temporaires mexicains est venue poser une contrainte insurmontable pour l'entreprise, qui avait pourtant déployé depuis 2019 des investissements de 5,5 M\$ dans la diversification de ses activités pour pallier la baisse de crevettes dans l'estuaire du Golf Saint-Laurent. En raison de cette décision, l'usine de Matane se voit privée de 150 travailleurs mexicains qui devaient arriver dans la région pour le début de la saison des pêches. Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le recours à plus d'une centaine de travailleurs étrangers temporaires est une ressource fondamentale pour la viabilité de cette entreprise. En absence de cette main-d'œuvre, l'usine se voit dans l'obligation de cesser ces activités et elle a pris la décision de fermer définitivement.

« Nous sommes sidérés par l'absence d'écoute et de considération de nos réalités économiques territoriales de la part du gouvernement fédéral et du ministre de l'Immigration Marc Miller. La saison des pêches était sur le point de commencer, Immigration Canada n'a pas consulté les autres ministères concernés par l'activité économique des régions afin de mesurer l'impact économique et social de cette décision », déclare Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL.

Cette décision, unilatérale et sans appel, est venue mettre fin aux espoirs de relance pour cette industrie de grande importance pour la communauté de la Matanie. En plus des sommes consacrées à la diversification de ses activités vers le crabe et le homard, l'usine a tout récemment investi 4M\$ dans la construction de logements pour héberger ses travailleurs temporaires : 70 unités qui avaient la capacité d'héberger plus de 250 employés. « C'est révoltant de voir que malgré les efforts déployés pour faire face aux grands enjeux de notre société, comme la crise de la

main-d'œuvre et la crise du logement, notre communauté se voit pénalisée par une décision administrative, une décision sur laquelle nos gouvernements ont un plein pouvoir! », déplore Eddy Métivier

Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de la Matanie et maire de Baie-des-Sables, est lui aussi consterné. « Les échos que nous recevons du terrain est que cette crise aurait pu être évitée, à tout le moins anticipée. Nous avons écrit au ministre Miller pour lui expliquer que la concertation préalable avec l'industrie des pêches et la mise en place de mesures transitoires temporaires pour la présente saison auraient pu maintenir cette usine en activité et éviter la mise à pied de 55 travailleurs matanais ».

Au regard des impacts anticipés par cette décision pour les autres industries saisonnières de la région, notamment celles des secteurs bioalimentaire et forestier, la TREMBSL a adopté une résolution qui demande au ministre Miller de prévoir des mesures transitoires pour préserver les contrats de travail de la saison estivale.

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

Source : [Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent](#)

Pour informations : Sophie Duchaine, coordonnatrice
581-246-0438
sduchaine@crdbsl.org